



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/1907

Approbation d'une convention de dépôt d'œuvres du musée de Dijon au Musée des Beaux-Arts pendant la fermeture de ce musée pour travaux

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 14 MARS 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 17 MARS 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 MARS 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 MARS 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINÉ, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. DURAND (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme HOBERT (pouvoir à Mme FRIH), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à M. REMY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/1907 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE DEPOT D'ŒUVRES DU MUSEE DE DIJON AU MUSEE DES BEAUX-ARTS PENDANT LA FERMETURE DE CE MUSEE POUR TRAVAUX (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Dijon a entrepris la rénovation de son Musée des Beaux-Arts, situé dans le Palais des Ducs et des États de Bourgogne. Le programme de la rénovation prévoit deux tranches de réalisation :

- une première tranche concernant le parcours Moyen Age et Renaissance a été réalisée entre 2008 et 2013. L'inauguration du premier parcours a eu lieu en septembre 2013.

- une deuxième tranche concerne le parcours moderne et contemporain, du XVII^e au XXI^e siècles. Les prochains travaux débutent en 2016 et doivent se terminer en 2019.

Lors de cette deuxième tranche de travaux, une partie du musée sera fermée au public. Afin de promouvoir le Musée des Beaux-Arts de Dijon en dehors de la ville, il a été décidé de déposer certaines œuvres importantes de la collection au Musée des Beaux-Arts de Lyon.

Ainsi, au regard des collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon et en particulier du département des objets d'art, 23 œuvres y seront déposées.

Pour cela, une convention de dépôt d'œuvres au Musée des Beaux-Arts de Lyon a été établie avec le Musée des Beaux-Arts de Dijon, pour une durée initiale d'un an, reconductible tacitement pour une période équivalente.

Vu ladite convention ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Musée des Beaux-Arts de Lyon et la Ville de Dijon / Musée des Beaux-Arts de Dijon, concernant le dépôt des œuvres du Musée des Beaux-Arts de Dijon au musée des Beaux-Arts de Lyon durant sa fermeture pour travaux, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN